



**LA FONDATION
D'ENTREPRISE
PARIS HABITAT** pour une ville
solidaire et inclusive

Pour le premier programme triennal de la Fondation d'entreprise Paris Habitat, notre choix s'était porté sur la jeunesse afin de lui donner la possibilité de s'insérer dans la cité tout en lui donnant les moyens de son émancipation. En effet, l'une des missions pour un organisme HLM, c'est de créer du lien entre les habitants, ce n'est pas seulement une réponse publique à un besoin de logement. Nous avons voulu permettre aux jeunes habitants de participer à la vie de la cité.

Après la 3^e année d'exercice, nous pouvons nous féliciter de l'ampleur de notre action avec près de 250 projets soutenus auprès d'une centaine d'associations différentes, permettant d'impliquer plus de 20 000 jeunes des quartiers populaires.



Le mot
de Patrick
Doutreligne,
président

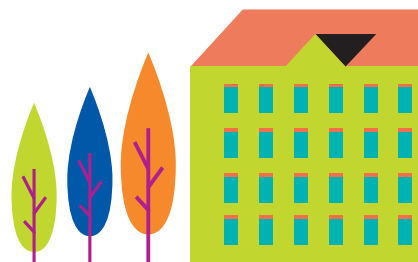
Pour élaborer le nouveau programme triennal 2019-2021, nous avons souhaité interroger les parties prenantes de la Fondation et de Paris Habitat afin de donner une nouvelle dimension et orientation à la Fondation, en lien avec les transformations engagées à Paris Habitat. Nous repensons ainsi les coopérations entre les salariés de l'établissement et la Fondation.

En complémentarité avec l'ambition de Paris Habitat de « vivre ensemble la ville », le rôle de la Fondation sera de soutenir des expérimentations ayant un fort impact social, qui feront progresser la ville solidaire et inclusive.

Nous expérimenterons également l'engagement solidaire des collaborateurs de Paris Habitat en développant le mécénat de compétences.

En rassemblant les énergies et les intelligences des collaborateurs, des habitants et des organisations qui font vivre la cité, il est possible d'imaginer et de construire la ville de demain : une ville inclusive riche de sa diversité, une ville durable qui réintègre la nature, une ville solidaire qui lutte contre toutes les dynamiques d'exclusion.

Tel sera notre objectif durant les 3 prochaines années.



Qui sommes-nous ?

La Fondation d'entreprise Paris Habitat a été créée en janvier 2016 pour 6 ans et dispose d'un programme d'action pluriannuelle de 3 ans, qui a été renouvelé en janvier 2019. Elle est dotée d'un budget de 650 000 € par an.

Pour son premier plan triennal, la Fondation a soutenu 250 projets favorisant le vivre ensemble et la réussite des jeunes des quartiers populaires. À partir de 2019, en cohérence avec l'ambition de Paris Habitat de « vivre ensemble la ville » et en concertation avec les collaborateurs et les membres de la Fondation, le projet de la Fondation a évolué et dorénavant la Fondation contribue, en soutenant des projets expérimentaux, à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain.

Notre positionnement

NOS MISSIONS. Soutenir grâce à l'ensemble des ressources du Groupe Paris Habitat et au soutien de ses parties prenantes, les projets de recherche-action ou des expérimentations qui font progresser la ville solidaire, inclusive et durable.

NOTRE AMBITION. Devenir un laboratoire citoyen expérimental pour les acteurs et usagers de l'innovation sociale urbaine, au service des habitants de la métropole parisienne.



Nos axes d'intervention

1 >

Ville solidaire

L'habitat solidaire est un habitat où ni l'âge, ni l'origine, ni le handicap ne sauraient être des critères d'exclusion. Les habitants du parc social formulent de nombreuses attentes d'accompagnement et de services associés à leur mode d'habiter garantissant l'inclusion sociale. La Fondation d'entreprise Paris Habitat souhaite promouvoir des recherches actions favorisant le renouvellement des pratiques d'accompagnement et de lutte contre l'exclusion issues de solutions collectives.

2 >

Ville collaborative

La participation des habitants aux projets qui les concernent est un principe essentiel dans le montage des projets soutenus par la Fondation. Elle repose sur l'idée que chaque habitant est expert de son vécu et que le partage des expériences et des expertises améliore la qualité des projets et favorise le mieux vivre-ensemble. Penser l'habitat dans sa dimension collaborative, c'est aussi interroger la fonction, les usages des espaces communs et des espaces partagés. C'est aussi donner aux habitants les moyens d'agir sur leur quotidien, d'améliorer leurs conditions de vie en portant ensemble des projets, par exemple autour de l'alimentation, des services aux personnes, de la maîtrise et de la baisse des charges.

3 >

Ville durable

L'idée est de développer des pratiques vertueuses au service d'une ville durable en favorisant l'économie circulaire, sociale et solidaire, la biodiversité et en réaffirmant l'identité verte au sein du patrimoine.



Nos modalités d'intervention

pour faire progresser la Ville solidaire

Accompagner des expérimentations faisant progresser la Ville solidaire

La Fondation d'entreprise soutient des projets de recherche-action, des expérimentations visant un fort impact social ou sociétal. Une attention particulière est portée aux projets combinant cette dimension sociale à des logiques d'innovations techniques de l'habitat. Les projets sélectionnés, portés par des organismes d'intérêt général, pourront bénéficier d'un soutien de la Fondation sous forme de subvention, bourse, mise à disposition de terrain d'expérimentation, mise en réseau, expertises des collaborateurs du Groupe Paris Habitat sous forme de mécénat de compétences.



Impliquer les collaborateurs

Le nouveau positionnement de la Fondation vise à favoriser l'engagement citoyen des collaborateurs de Paris Habitat en développant le mécénat de compétences.

Celui-ci consiste à mettre à disposition les compétences professionnelles ou humaines des salariés de l'entreprise pour réaliser des actions d'intérêt général au service d'une association dont un projet est soutenu par la Fondation.

Partager les expertises

Des compétences techniques (informatique, comptabilité, communication, juridique, maîtrise d'ouvrage, logistique, second œuvre bâtiment, espaces verts...) ou non techniques (capacités d'organisation, capacités rédactionnelles, apport de réseau, connaissance de terrains d'expérimentation, appui manuel ou administratif...) pourront être mises à disposition en fonction des besoins des associations soutenues par la Fondation.



Les membres fondateurs



PARIS HABITAT. Acteur majeur du logement social en Île-de-France et premier bailleur social à Paris, présent dans 28 autres communes d'Île-de-France, Paris Habitat gère un patrimoine de 125 005 logements et de 4 294 commerces. Ainsi, Paris Habitat loge 286 795 habitants, soit plus d'un·e Parisien·ne sur dix. L'établissement est ancré dans les territoires avec la présence de 1161 gardien·ne·s, 22 agences et 6 directions de proximité, soit près de 3 000 collaborateurs·trices en suivi des locataires. Ce réseau permet aussi d'accompagner les élus et les partenaires dans leurs projets au service du vivre ensemble.

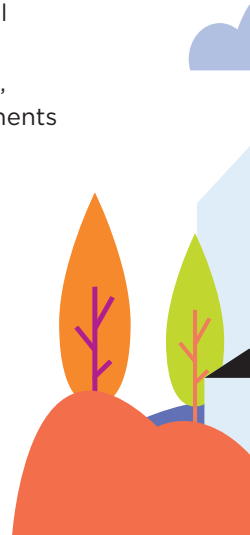


AXIMO est une ESH détenue par deux actionnaires principaux que sont Paris Habitat (71 %) et Logirep (19 %). Son patrimoine attractif s'élève à 2 500 logements : il comprend des logements sociaux collectifs et individuels, appartements évolutifs pour les seniors, résidences sociales, structures d'accueil de polyhandicapés ou encore établissements conçus pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Aximo est présente à Paris, dans le Val-de-Marne, les Hauts-de-Seine, l'Essonne, les Yvelines et le Val d'Oise. Elle développe aujourd'hui ses activités de gestion de logements sociaux en secteur diffus afin de mieux répondre à la demande de ses partenaires locaux.



HABITATION CONFORTABLE. Cette société est reprise en gestion en 2008 par Paris Habitat. Avec le transfert en 2016 des résidences collectives de Paris Habitat, la SA gère aujourd'hui un parc de 60 résidences collectives et d'une dizaine de locaux commerciaux et d'activité.

La Fondation d'entreprise Paris Habitat est adhérente au Centre Français des Fonds et Fondations.



Gouvernance



Le conseil d'administration

Présidé par Patrick Doutréline, vice-président du Conseil d'administration de Paris Habitat, le conseil d'administration de la Fondation est composé de 16 membres dont 8 représentants du groupe Paris Habitat et 8 personnalités qualifiées issues du monde associatif, de la recherche, du logement social et de l'entrepreneuriat social.



L'équipe opérationnelle

La directrice de la Fondation pilote et anime le plan d'actions, instruit les demandes de soutien et propose des projets au conseil d'administration.



Le comité d'initiatives

Le comité d'initiatives est composé de 7 administrateurs dont la directrice de la Fondation, de 7 collaborateurs de Paris Habitat, de 3 experts extérieurs et de membres invités en tant qu'experts ad hoc. Il a un rôle de conception des programmes (axes d'intervention, modalités de détection des projets, sélection et soutien des projets) et d'instruction des projets.

Contacts



Agnès El Majeri

Directrice

La Fondation d'entreprise Paris Habitat

21, bis rue Claude-Bernard – 75005 Paris



fondation@parishabitat.fr

www.lafondation.parishabitat.fr



La Fondation
Paris Habitat